

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 582/2014

Séance du Conseil communal du 10 novembre 2014

Fermeture du restaurant La Lagune et ouverture d'un nouveau restaurant avec cuisine italienne fine

En février 2014, M. Augier, gérant du restaurant La Lagune a sollicité un entretien avec la Municipalité pour lui faire part de son souhait de cesser l'exploitation de ce restaurant à la fin de l'été.

M. Augier ne souhaite pas poursuivre son activité bien qu'il ait renouvelé en 2010 son bail à loyer jusqu'au 30 avril 2020. Comme l'y autorise le droit du bail, il peut transférer son bail à loyer à un repreneur solvable qui accepte de le reprendre aux mêmes conditions et ainsi être libéré de ses droits et obligations découlant du bail.

A cet effet, il a présenté à la Municipalité les repreneurs éventuels, à savoir les trois membres associés de la société « Cantinetta Meal SA » qui ont exposé à la Municipalité leur nouveau concept pour cet établissement.

Ce nouveau concept, qui prévoit notamment de transformer en partie l'établissement actuel par la réalisation de travaux importants d'aménagement intérieur à charge des repreneurs, a séduit la Municipalité qui a accepté de signer un nouveau bail commercial d'une durée de 10 ans dès le 1^{er} octobre 2014, après avoir obtenu l'ensemble des garanties demandées.

Le nouveau locataire entend promouvoir la cuisine italienne. Il transformera les locaux par le remplacement intégral des revêtements de sol et murs, par l'acquisition de nouveau mobilier et par l'installation de pergolas extérieures afin de créer une nouvelle ambiance pour la clientèle, en accord avec le thème du restaurant. Ces travaux, à charge du locataire en majeure partie, devraient durer 3 mois, soit d'octobre à décembre 2014, avec une réouverture prévue en fin d'année ou début d'année prochaine.

Il est prévu que le restaurant japonais Ko-An poursuive son activité au 1^{er} étage du bâtiment.

LA MUNICIPALITE